

Robert, le pot de terre contre le pot de fer...

Robert est un homme calme et pondéré dans ses paroles. Quand il parle, le débit est lent et les termes, choisis à dessein, sont précis. Son hobby, ce sont les échecs et il se considère plutôt comme un bon joueur. À 38 ans, il est chômeur depuis trois ans et s'estime heureux de ne pas avoir d'enfant "car ça aurait pu m'emmener dans des drames assez graves", déclare-t-il...

Après avoir travaillé pendant des années comme gardien de prison, il se retrouve au chômage en octobre 2009. En juillet 2010, il subit une suspension inattendue de son allocation. La cause?

Actiris lui reproche de ne pas s'être présenté à une convocation. Cette information, envoyée illico presto à l'ONEm, engendre une sanction, qui tombe comme un couperet.

PERSONNAGE AUX MULTIPLES FACETTES, ROBERT EST UN CHÔMEUR BIEN OCCUPÉ ENTRE SES VISITES CHEZ ACTIRIS, LA MISSION LOCALE DE FOREST OÙ NOUS L'AVONS RENCONTRÉ ET SON ENGAGEMENT BÉNÉVOLE À ŒUVRER À LA LIBÉRATION DE PRISONNIERS DÉTENUS DE PAR LE MONDE. SA RELATION AVEC ACTIRIS EST MARQUÉE PAR UNE FORTE VIOLENCE SYMBOLIQUE. DANS CE RAPPORT DOMINANT-DOMINÉ, IL JOUE AUTANT QUE FAIRE SE PEUT PROFIL BAS.

Abida Allouache
CSCE

juillet 2010, mais je ne l'ai jamais reçue. J'avais été convoqué dans le passé chez Actiris et je m'y suis toujours rendu d'octobre 2009 à juin 2010."

conséquences très grave sur ma propre vie."

Juste après cette sanction, il tombe malade. Assez gravement. Il sera hospitalisé en août 2010 pour plusieurs mois, donc plus question de chômage. "Étant à l'hôpital, j'étais sous la mutuelle. En mars 2011, je suis sorti de l'hôpital et là j'ai pu me réoccuper de mes affaires." À partir du mois de mai 2011, il met en ordre son dossier et se réinscrit au chômage.

Et là, il apprend que la sanction l'attendait au tournant car la maladie prolonge la sanction! Une fois atteinte la fin de la couverture de sa mutuelle, il doit "prester" la fameuse sanction des trois mois. Il ne pourra toucher à nouveau son allocation chômage que le 14 juillet 2011.

Quant à la question de savoir s'il est allé voir son syndicat, il soupire: "Tout est arrivé en même temps, cette sanction, ma maladie

et l'hôpital...". Ce n'est qu'au mois d'avril 2011 qu'il ira voir son syndicat: "Ils ont été très gentils avec moi, sincèrement, mais, selon la règle, la maladie prolonge la sanction." Même indigné, Robert reste zen. Il énonce les choses en assurant à chaque fois avoir des preuves à l'appui. Il est du genre méticuleux et consciencieux, il a tout écrit, noté, gardé et archivé. "De toute façon, qu'est-ce que vous voulez faire? L'ONEm coupe les robinets en août 2010, d'office pour trois mois, pour une lettre que je n'ai pas reçue. C'est écrit ainsi dans mon rapport d'Actiris: "Parce que monsieur n'a pas reçu sa lettre, il n'est pas venu, on l'a déclaré à l'ONEm." " Du coup, Robert n'était plus considéré comme demandeur d'emploi, les allocations de chômage sont coupées, au revoir et merci... "On vit dans une société très difficile. Dans mon cas, il y a une institution d'un côté et puis moi de l'autre, un

IL EST SCANDALEUX DE SANCTIONNER UNE PERSONNE AU CHÔMAGE PENDANT TROIS MOIS POUR UNE LETTRE D'ACTIRIS NON REÇUE."

Lui, jure ses grands dieux qu'il n'a pas reçu ce fameux courrier d'Actiris et trouve vraiment scandaleux "de sanctionner une personne au chômage pendant trois mois pour une lettre non reçue". Avant juillet 2010, il a répondu à toutes ses convocations sans jamais rater aucun rendez-vous chez Actiris. "D'après ce qu'eux disent, la lettre aurait été envoyée le 28

UNE SANCTION INJUSTE
Même s'il estime cette sanction vraiment injuste, c'est la parole de Robert contre l'affirmation de l'institution. On ne l'a pas écouté ni cherché à vérifier avec lui le pourquoi de son absence, si tant est qu'il y en ait eu une. "La peine infligée était trop lourde et totalement injustifiée. J'ai été condamné injustement. Et cela a eu des



peu comme le pot de fer contre le pot de terre... Oui, on peut commencer à crier, à faire ceci ou cela mais c'était perdu d'avance, explique-t-il résigné. Quand vous avez le pouvoir..."

LE POUVOIR CORROMPT ET CHANGE LES HUMAINS

Voilà un mot et une chose qu'il n'aime pas du tout: le pouvoir! "C'est quelque chose ça le pouvoir!, répète-t-il à l'envi. Le pouvoir peut tout! Moi j'ai vu des gens dans mon ancien travail de gardien de prison, vous leur mettiez l'uniforme, ça devenait Dieu en personne!"

Pour illustrer son propos, Robert nous raconte une histoire du temps où il était portier à la prison. Il assure qu'il mettait un point d'honneur à traiter tous les prisonniers

avec respect et humanité. "C'était un principe chez moi, que l'on soit homme, femme, blanc, noir, rouge, je les approchais en respectant leur dignité. Un jour, on me raconte l'histoire de la jeune fille qui vient pour nettoyer. Comme tout le monde, elle devait passer par le détecteur à métaux et elle sonne. Sonner, ça veut dire qu'on a du métal sur soi. Mais bon, dans les jeans, il y a toujours de petits boutons en métal. En fait, un collègue portier ce jour-là, a fait mettre la jeune fille en culotte. Si je vous raconte ceci, c'est pour expliquer cette question du pouvoir. La fille venait pour travailler et si elle n'entrait pas, elle ne travaillait pas et risquait de se faire virer par son employeur. J'ai trouvé la jeune fille encore en pleurs l'après-midi. Je me suis arrangé pour que cela ne se reproduise plus. Le gardien a

un petit détecteur manuel et on le passe autour des personnes. Mais on peut le faire de façon à ne pas indisposer la personne. Moi, quand je le faisais, ça se passait tranquillement. Le portier aurait pu faire la même chose avec la fille mais non, là, il a abusé de son pouvoir. Un uniforme, un galon, une médaille et les gens peuvent très très vite devenir des monstres!"

MILITANT DE L'OMBRE

Robert est un personnage étonnant pour un ancien gardien de prison. En effet, il passe une grande partie de sa vie à lutter pour faire sortir de prison des personnes qu'il ne connaît pas du tout. En tant que bénévole d'Amnesty International (AI), il s'occupe à des actions diverses pour libérer des prisonniers un peu partout dans le monde.

En fait, derrière son attitude zen et son apparence "bon chic bon genre", Robert est un militant de l'ombre, une de ces personnes qui donnent de leur temps, de leur énergie voire de leurs deniers pour les causes qu'elles estiment justes: "Je m'occupe de choses qui en valent la peine, comme de sortir Florence Cassez de sa prison mexicaine. En fait, ce qui s'est passé avec la Cour suprême du Mexique, c'est qu'il faut trois voix sur cinq pour que Florence puisse sortir de prison. Ils sont actuellement deux à dire "oui" pour un nouveau procès, les trois autres étant contre. Il ne suffit plus que de convaincre une seule personne. Quand cette personne sera convaincue, avec trois voix sur cinq, Florence sortira."

Malheureusement tous les gardiens de prison ne se transforment →

pas toujours en libérateurs zélés. Loin s'en faut, certains plongent parfois dans la pire délinquance. "Ces gens qu'on fréquente ont changé beaucoup de mes collègues et pas mal d'entre eux ont basculé de l'autre côté. Au début, ils étaient gardiens et après ils sont devenus des détenus! Il y a des gardiens de prison qui prennent de la drogue et qui rentrent dans des trafics. Il y en a eu un, c'était pour trafic d'armes! De plus, il a été violent avec sa femme, il en a pris pour six mois. À côtoyer la violence, elle déteint sur vous. Le nombre de gardiens qui rentrent chez eux et frappent leur femme, je ne vous dis pas. Moi, je ne voulais pas devenir comme les autres, non, je ne voulais pas devenir une bête humaine. Je voulais rester quel'un d'humain. Vous savez, je rencontre des gens dans la rue qui me reconnaissent et me disent bonjour, des mamans, des papas qui me demandent si je me souviens d'eux, moi je dis non. En fait, il s'avère que j'avais été gardien de leurs enfants. Certains restaient deux mois, six mois. Il y en avait tellement, parfois il en arrivait cinquante par jour... J'ai eu une maman qui m'a dit une fois "Merci d'avoir gardé mon fils aussi bien." J'ai dit: "Je n'ai fait que mon travail." Et la maman m'a répondu: "Tous ne sont pas comme vous!" "

CE QUI FAIT SON BONHEUR

Quant à savoir comment il fait pour garder sa sérénité, Robert rétorque "parce qu'on ne devrait pas s'énerver pour des brouilles. Il y a des gens qui s'énervent parce que le café est trop froid ou trop sucré, ce sont des bêtises... Il y a des gens qui souffrent dans le monde, si on prend le cas des otages, par exemple. Il est nécessaire de s'intéresser à ces gens, ne pas les laisser tomber, faire en sorte qu'on ne les oublie pas. Savoir que ces gens doivent se battre pour avoir un morceau de papier toilette, ça c'est important".

À travers cet engagement à Al, Robert œuvre à aider et à soutenir

bon nombre de personnes oubliées des médias et de la justice et qui crouissent dans les nombreuses prisons de la planète. C'est un travail qui fait sens pour lui et pour lequel il n'est pas payé. "À la limite, il m'arrive d'y mettre de ma poche pour aider des fois. Il y en a qui cherchent à s'enrichir sur le dos des gens, moi c'est l'inverse et j'en suis fier. Il est important de faire le bien autour de soi. Il y a tant de gens qui font le mal, entendons-nous, c'est beaucoup plus difficile de faire le bien que de faire le mal dans ce monde-ci. Agir pour la liberté pour d'autres, des gens que je ne connaîtrai jamais, je trouve cela très gratifiant. Pour moi, c'est un vrai bonheur."

DE BELLES RENCONTRES QUAND MÊME

Concernant son parcours d'accompagnement avec Actiris, - dont, soit

tions du style: "Qu'est-ce que vous avez fait durant ce mois-ci, quelles recherches avez-vous faites?" Et moi, je montrais ce que j'avais fait et de mois en mois les mêmes questions revenaient. Maintenant, c'est quand même beaucoup mieux depuis 2011: d'une part, je vais au boulevard des Deux Armées britanniques, chez Monsieur Aziz et je vais au boulevard d'Anvers n° 6, chez Monsieur Hassan, ça se passe vraiment bien avec lui."

À l'écouter, on se rend compte que Robert, comme beaucoup de chômeurs, a du mal à démêler les services d'Actiris de ceux des autres associations d'insertion socioprofessionnelles, comme les missions locales. Par contre, il retient les prénoms des personnes avenantes qui le soutiennent dans sa quête d'emploi et ne tarit pas d'éloges à leur égard.

“ AVEC ACTIRIS, ON DÉCOUVRE UNE SÉRIE DE VIOLENCES, DE LA PLUS FEUTRÉE À LA PLUS CINGLANTE. ”

dit en passant, il fustige le terme "accompagnement", s'estimant plutôt contrôlé -, Robert a du mal à saisir le rôle vu qu'on ne lui a pas tellement présenté d'alternatives: "C'est toujours moi qui ai dû faire les démarches. En 2009, la 1^{re} convocation, c'était du style: 'Oui, voilà, vous êtes inscrit, c'est bien et maintenant débrouillez-vous.'" Robert a affaire à la même conseillère du 1^{er} au 3^e rendez-vous, puis après cela change, il sera convoqué par d'autres personnes. "Au début, avec la dame, on aurait dit qu'elle n'avait pas envie de remettre les gens au travail. Elle ne me faisait aucune proposition de formations et encore moins de travail... Oui, elle faisait son job mais comment dire cela, elle ne m'emmenait pas vers quelque chose. Toutes les initiatives venaient de moi. Elle posait des questions, mais ne proposait rien. Des ques-

"Depuis que j'ai rencontré Monsieur Hassan, je me sens plus motivé. Je remarque qu'il y a quelque chose de changé en moi à l'intérieur, dans le sens où avec cet homme très calme, je vois qu'il y a moyen d'arriver à quelque chose. Grâce à lui, j'ai pu faire une formation en photo et un atelier de story telling avec Sylvain, un conteur. Se dire, raconter son parcours, c'était quelque chose de très agréable parce que ça m'a permis de m'ouvrir..."

D'ailleurs, Robert attend avec impatience de pouvoir faire la formation en loi Tobback qu'il espère être le sésame pour entrer dans le gardiennage ou dans les sociétés de transport de fonds... "La loi Tobback, si je suis pris, je serais content. Cette formation sera gratuite et ça serait vraiment une chance pour moi."

ENCORE DES RATÉS AVEC ACTIRIS

Il est clair que Robert n'a plus du tout envie de retravailler comme gardien de prison. S'il se dit adepte de la non-violence, il reconnaît que fréquenter la violence quotidiennement peut vous changer un homme. Il l'a vu de ses yeux. "En ce qui me concerne, ce métier m'a ouvert les yeux et l'esprit. Je n'ai jamais abusé du pouvoir de l'uniforme pour écraser les autres. Mais je n'aurais pas voulu rester gardien jusqu'à la pension. Rester enfermé tous les jours, non je ne suis pas un prisonnier."

Si en prison Robert a connu l'abus de pouvoir, la violence brutale et les confrontations physiques agressives, avec Actiris, il découvre une autre série de violences, de la plus feutrée à la plus cinglante (la sanction).

Car en dehors de la violence institutionnelle et de forte charge symbolique légitimée par l'ordre et la loi, il y a aussi celle des comportements et des attitudes de certains conseillers qui abusent parfois de leur position et de leur pouvoir sur le chômeur. En tout cas dans le rapport de Robert à Actiris, il y a vraiment des choses qui ne tournent pas rond, pourtant il n'est pas un tire-au-flanc. Il a toujours mis un point d'honneur à honorer sa part du "contrat". Mais le moins qu'on puisse dire est qu'Actiris le lui rend bien mal.

En février 2012, il est appelé chez Actiris. "Le conseiller qui veut me voir a une proposition d'emploi: chef gardien de la paix. Une fois devant lui, je l'entends dire: "Vous ne convenez pas pour le poste!" Je dis: "Mais attendez, je n'ai même pas essayé!" Je n'y ai rien compris... alors que c'est lui qui m'a convoqué!" Franchement, si ce n'est pas se moquer du monde. C'est, comme dirait l'autre, prendre les enfants du bon Dieu pour des canards sauvages! Robert fait de son mieux pour cacher sa déconvenue. "Je lui ai quand même demandé si je pouvais faire acte de candidature

spontanée, il m'a répondu oui. Le lendemain, je lui envoie ma lettre par mail: "Suite à l'agréable entretien que j'ai eu avec vous, je vous envoie ma candidature spontanée." Le soir même, il me téléphone furibard: "Vous avez outrepassé vos droits, je veux vous voir." J'y vais, j'entre dans son bureau, il commence son show, il est furieux et me dit que je n'avais pas à faire cela. Là, j'ai joué profil bas. Bien que j'avais fait ma demande de recherche d'emploi, donc j'avais fait ce qu'il fallait, je me suis rendu compte que j'étais tombé sur une personne qui - parce qu'on lui avait donné un boulot chez Actiris - se croyait tout permis pour enfoncer les gens. Toujours cette question de pouvoir! En tant que chômeur, ça ne valait pas la peine d'avoir encore des ennuis et, de toute façon, si je m'en étais pris à cet homme, ça ne pouvait que se retourner contre moi. Je suis resté calme, vraiment impassible. Il m'a dit: "Ne le refaites plus, hein, monsieur. Vous avez outrepassé vos droits!" Mais lesquels? "Il ne m'a rien expliqué du tout. Autrement dit, j'aurais pu remettre ce monsieur à sa place, j'aurais pu employer la manière forte, je connais mes droits, j'aurais pu commencer à frapper du poing sur la table mais je n'avais pas spécialement envie de devenir sa bête noire."

ACCOMPAGNEMENT OU HUMILIATION?

Cela paraît vraiment insensé, un tel comportement de la part d'un employé d'Actiris. Pourtant, Robert garde "toutes les preuves. Vous savez, moi je fais mes petites caisses et le jour où on m'appellera à l'ONEm, je les ressorts. Pour le moment, je ne dis rien, j'en ai parlé à Hassan et à quelques personnes qui m'ont dit en voix off "C'est scandaleux". Chez Actiris, vous avez des gens qui sont bien et qui en valent la peine et il y en a d'autres qui sont là pour enfoncer les gens et se donner le plaisir de taper sur un chômeur ou de le faire exclure".

"Autre stupidité que j'ai entendue: on va nous mettre un quota de



recherche de travail, il faut faire quatre ou six demandes par mois! Il y en a qui demandent plus mais c'est débile parce qu'à la fin, les gens vont prendre l'annuaire et se mettre devant l'ordinateur et envoyer leur candidature à n'importe qui... Personnellement, j'en fais quatre par mois et pas plus. J'envoie là où j'ai envie de travailler, je ne vais pas envoyer

places de chef d'orchestre, il y en a très peu".

À propos des dernières mesures qui stipulent qu'après six mois de chômage, on ne peut plus refuser une offre, même si elle ne correspond pas à ce dont on a envie, là, il s'emporte. "Ce n'est pas parce que quelqu'un décide qu'une chose est obligatoire qu'on

de l'homme, on ne peut pas faire quelque chose... Belle proposition, encore faut-il voir sa faisabilité. Si l'on songe à la sanction dont Robert a écopé de façon brusque sur la simple parole d'Actiris - sans que ne soit pris le temps de vérifier avec lui s'il avait reçu ou pas le courrier litigieux -, on aurait pu se dire que là il y avait matière à se plaindre et à demander justice. Mais il n'en fut rien. Du reste, le syndicat a cautionné cette sanction injuste comme légale. Alors, que penser de s'attaquer à des mesures prises au niveau gouvernemental!

En tout cas, lui n'en démord pas et sort même quelque peu de sa réserve: "Cela devient un système totalitaire: dire "Vous prenez ou vous êtes exclu." Moi, je cherche dans le gardiennage, dans la conciergerie, si quelqu'un d'Actiris me dit: "Robert, tu deviens pâtisseriesier"! J'aime bien la pâtisserie, mais je ne veux pas devenir pâtisseriesier. Imposer des choses aux gens, ça ne va pas. Je sais que ça se fait dans des pays totalitaires mais pas chez nous quand même!" Visiblement, il y a certaines réalités des dernières mesures anti-chômeurs qui ne sont pas encore intégrées... ■

“ CHEZ ACTIRIS, VOUS AVEZ DES GENS QUI SONT BIEN ET QUI EN VALENT LA PEINE ET IL Y EN A D'AUTRES QUI SONT LÀ POUR VOUS ENFONCER, QUI PRENNENT PLAISIR À TAPER SUR UN CHÔMEUR OU À LE FAIRE EXCLURE.”

mon CV au Front national! Même s'ils m'appellent, je ne veux pas."

Selon Robert, l'accompagnement devrait être personnalisé "parce que, explique-t-il, prenez un peu un chef d'orchestre, on ne peut pas lui demander de faire quatre demandes par mois puisque les

est obligé d'obtempérer. Demain, on nous dit qu'il faut courir tout nu dans la rue, moi je ne le ferai pas même s'il y en a qui le feront et avec plaisir. Il faut voir si c'est légal tout cela et si on ne peut pas aller se plaindre devant la justice." Il se demande d'ailleurs si, par rapport à la Cour européenne des droits